

MAIRIE GUERN

Année 2024/2025 : Activités physiques et sportives

Le principe :

Ce sont des activités sportives sur le temps périscolaire encadrés par Mickael ORHANT. (07.89.01.40.00)

Les enfants seront pris en charge à l'école pour aller manger le gouter fourni par la garderie puis participeront aux activités.

Le début des activités est programmé lundi 11 septembre pour les maternelles et le vendredi 13 septembre pour les primaires.

Le coût est celui d'une heure de garderie, inscription sur le portail Défi de la mairie de Guern.

Les activités proposées sont multiples (Gymnastique, courses, jeux individuels et collectifs, avec ou sans ballon).

Veillez couper ci-dessous avant de remettre le coupon en mairie.

Fiche à retourner en mairie pour le 6 septembre.

.....
Je soussigné, Madame, Monsieur

Tel :

Souhaite que mon enfant participe aux Activités Physiques et Sportives.

Nom : Prénom :

Né (e) le Age : ans Classe :

Le lundi 16h15-17h15 pour les maternelles.

Le vendredi 16h15-17h15 pour les primaires.

Le règlement intérieur est celui de la garderie.

Fait à _____ Le _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)